

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente  
M. QUSSAÏ SAMAK, commissaire  
Mme LUMENGO EUGÉNIE MBATIKA, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'ÉOLIENNES  
À BAIE-DES-SABLES ET L'ANSE-À-VALLEAU  
PAR CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 3**

---

Séance tenue le 15 juin 2005 à 19 h  
Sous-sol de l'église de Baie-des-Sables  
90, rue de la Mer  
Baie-des-Sables

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 15 JUIN 2005

SÉANCE DE LA SOIRÉE

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE LA GASPÉSIE ..... 1

M. Sylvain Tanguay

M. MICHEL MORISSET ET Mme DORIS MORISSET ..... 13

Mme NATHALIE LANDREVILLE ..... 24

ASSOCIATION DES BÂTISSEURS DE VENT ..... 31

M. Georges Pelletier

MOT DE LA FIN ..... 39

---

**SÉANCE DU 15 JUIN 2005**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**  
**ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE LA GASPÉSIE**

5

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mesdames et messieurs, bonsoir et bienvenue à la troisième et dernière séance de la deuxième partie de l'audience sur le parc éolien de Baie-des-Sables.

10

Bonsoir monsieur Tanguay.

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

15

Bonsoir. Ça me fait plaisir de me retrouver ici. Nous n'avons pas participé à la première ronde des consultations, il y a un certain temps que l'on réfléchit sur la question éolienne, c'est un des créneaux d'excellence pour le développement économique de la Gaspésie.

20

D'un point de vue touristique, je vais vous présenter ce que ça signifie un peu, de notre côté en termes, je dirais, de bons côtés, mais en termes aussi d'angoisse, et vous préciser aussi que l'intervention, bien que je sois ici présent à Baie-des-Sables, c'est une intervention qui tient compte de la situation sur l'ensemble du territoire de la Gaspésie.

25

Parce que la représentation que je fais ici concerne la destination touristique Gaspésie, qui est un tout, un tour même devrais-je dire, donc je peux pas désincarner le produit touristique d'ensemble de la situation qui se présente ici à Baie-des-Sables et qui se présente à l'Anse-à-Valleau et qui se présentera éventuellement, si on suit le cheminement qui est proposé par le développement éolien, ça se produira donc éventuellement sur l'ensemble du territoire.

30

Donc l'intervention prendra un peu cette forme-là. Je crois que je dispose d'une quinzaine de minutes, je tenterai de vous donner l'essentiel de tout cela à l'intérieur de ce temps.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

35

En fait, on vient de recevoir votre mémoire, alors comme on n'a pas eu le temps de le lire, j'aimerais quand même que vous puissiez y aller plus longuement pour qu'on puisse comprendre tous les tenants et aboutissants de vos préoccupations.

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

40

Très bien.

Alors ça s'intitule "Le tourisme et l'éolien à la croisée des chemins".

45 D'abord, je vais remercier les gens qui ont collaboré à la recherche et à la rédaction de ce  
mémoire, des gens de Tourisme Québec, Hélène Tardif, Jacques Lavigne, que vous avez  
rencontrés je crois dans le cadre de ces consultations, monsieur Thomas Ancil du ministère du  
Tourisme, monsieur Théodore Carrier du ministère du Développement économique, de  
l'Innovation et de l'Exportation, je pense pas m'enfarger dans le nom du ministère qui, c'est ça,  
50 nous ont appuyés dans l'élaboration du présent mémoire.

Alors pour le contexte!

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 2, "Contexte".**

55 **FIN DE LA LECTURE, page 3, fin du premier paragraphe.**

J'aborderai les sujets des impacts éoliens sur l'industrie touristique dans le monde, enfin  
quelques exemples que l'on peut y trouver, les impacts sur l'industrie, l'esquisse de l'industrie  
touristique, l'aperçu sommaire des impacts potentiels des parcs éoliens et constats et pistes  
60 d'actions en vue d'harmoniser les parcs éoliens.

Pour ce qui est des projets éoliens, des impacts de projets éoliens sur l'industrie  
touristique ailleurs dans le monde, les recherches qu'on a faites, et avec les gens de Tourisme  
Québec, on signifie qu'aucune analyse des impacts des parcs éoliens n'est disponible, mettant  
65 en relation les parcs éoliens avec l'industrie touristique québécoise et donc pas plus avec celle  
de la Gaspésie.

Cependant, une recherche sommaire a permis de retracer certaines études faites à ce  
sujet dans le monde; on parle ici de quelques études réalisées au pays de Galle, en Écosse, aux  
70 États-Unis, en France et en Espagne.

Certains éléments, comme par exemple, les touristes ont généralement une opinion  
positive du développement de l'énergie éolienne à cause de sa nature propre et renouvelable.  
C'est un peu un lien avec les écotouristes, si on veut.

75 Une bonne partie des touristes se disent intéressés à visiter un centre d'interprétation sur  
l'énergie éolienne. D'autre part, la majorité des touristes ne croient pas que le développement de  
parcs éoliens apportera un attrait additionnel aux régions touristiques, ce que nous sommes.

80 Une majorité des touristes semblent prêts à accepter un certain contact avec les parcs  
éoliens si ces derniers ne sont pas trop proches des lieux d'intérêt, comme parcs nationaux,  
plages, lieux historiques et autres. Une région qui est assez bien organisée en ce sens.

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 5, premier paragraphe après les points, (Il se dégage...)**

85 **FIN DE LA LECTURE, page 5, fin du premier paragraphe après les points, (... peu d'intérêt.)**

C'est là une de nos préoccupations.

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 5, dernier paragraphe, (Par ailleurs...)**

90

**FIN DE LA LECTURE, page 5, fin du dernier paragraphe, (... artistiques)**

Il y a un exemple en France, qui ont travaillé tout un volet artistique avec les éoliennes pour faire en sorte que non pas se marient avec le paysage mais amènent un autre attrait que la simple présence de ces moulins à vent.

95

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 6, premier paragraphe.**

**FIN DE LA LECTURE, page 7, fin du deuxième paragraphe, (... ou internationales).**

100

Les trois (3) expériences touristiques dont il est question, c'est l'expérience villégiature, l'expérience Saint-Laurent et l'expérience grande nature-aventure.

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 7, dernier paragraphe.**

105

**FIN DE LA LECTURE, page 8, fin du premier paragraphe, (... de leur présence).**

Ici en Gaspésie, on a des parcs tout à fait extraordinaires, un bord de mer enviable et envié. Alors vous comprenez un peu notre angoisse.

110

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 8, "La banalisation des paysages".**

**FIN DE LA LECTURE, page 8, milieu du dernier paragraphe, (... sur l'industrie touristique).**

115

Préciser sur ce point-là que notre industrie touristique représente aujourd'hui, après une diminution importante de la ressource maritime, pour la pêche, la situation des forêts que l'on connaît, et à toutes fins pratiques la fin des mines, l'industrie touristique constitue aujourd'hui la dernière ressource naturelle sur laquelle nous pouvons compter, et aussi loin devant que l'on peut regarder.

120

Alors vous comprendrez que la situation qui se présente devant nous peut, à certains égards, être fort préoccupantes.

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 8, milieu du dernier paragraphe, (Si les installations...)**

125

**FIN DE LA LECTURE, fin de la page 9, (... à proximité)**

130 C'est certain que si on installe des parcs éoliens à proximité des parcs nationaux, vous comprendrez qu'on risque de se retrouver un peu dans le trouble sur le plan de l'industrie touristique.

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 10, premier paragraphe.**

**FIN DE LA LECTURE, page 11, fin du premier paragraphe de "Réaliser une étude...)**

135 Ici, en Gaspésie, on se positionne de plus en plus, notamment les secteurs de Gaspé et de Percé, sur le plan de la destination croisière internationale, un produit d'escale et un produit touristique majeur, notamment pour la saison d'automne.

140 **LECTURE DU MÉMOIRE, page 11, dernier paragraphe.**

**FIN DE LA LECTURE, fin du mémoire, page 13.**

145 Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Tanguay.

150 J'aimerais regarder avec vous les différentes propositions que vous nous faites, mais qui se basent principalement sur une consultation à large échelle dans la région, comme vous dites.

155 Vous parlez d'un chantier, vous parlez à la fin d'un conseil régional qui serait une structure mise en place et qui serait permanente ou qui aurait un mandat pour plusieurs années, et puis vous parlez aussi de la réalisation d'une étude d'impact.

Alors on a eu des propositions à cet effet, de différents ordres, on nous a suggéré entre autres de faire une générique, d'établir un cadre de développement plus précis.

160 Ce que j'aimerais savoir, c'est que pour vous, la façon dont vous voyez la consultation, est-ce que vous la voyez, oui, au niveau régional, mais surtout avec des experts ou si vous la voyez comme on fait habituellement au BAPE où des experts peuvent venir, des citoyens?

Comment vous voyez ça, pour les aspects qui vous préoccupent?

165 **PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

170 Je vous dirais que la façon dont je perçois les choses, certainement que pour ce qui est de la détermination de l'impact de l'aménagement du territoire, en termes – que ce soit surtout pour la question éolienne parce que c'est celle qui nous préoccupe, on croit qu'il y a là une

nécessité de faire appel à des experts qui soit ont déjà traité de ces questions-là ou ont une forte connaissance de ces questions-là, pour qu'on soit en mesure d'avoir des éclairages très précis sur ce devant quoi on se retrouve ou on se retrouvera, si d'aventure les parcs éoliens s'établissement d'une façon ou d'une autre.

175

Et ces études-là devraient nous permettre de déterminer les lieux d'implantation de ces parcs éoliens et que cela se fasse en harmonie avec les autres secteurs du développement du territoire.

180

Pour pas arriver avec une situation où on aura développé, et puis déjà on le sait, là, on les voit, c'est quand même pas des infrastructures qui sont faciles à camoufler, on les voit, elles sont plantées ici et là, ça semble intéressant à première vue mais ça finit par être banal à la longue, et on voit très bien que ce n'est pas nécessairement structuré, organisé, planifié, déjà ce qu'on voit.

185

Alors oui, je crois qu'il y a lieu d'interpeller des experts, et des consultants experts qui vont faire un travail spécifique sur l'aménagement du territoire gaspésien compte tenu de cette nouvelle réalité, mais aussi un conseil – puis ces experts-là peuvent être tout à fait jumelés au Conseil régional de l'aménagement du territoire, et ainsi contribuer, avec leur expertise, au déploiement d'une consultation de la population et des intervenants.

190

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Et la préparation de l'étude d'impact, il faut qu'il y ait quand même une autorité responsable, et vous voyez le ministère du Développement durable en charge de cette responsabilité-là?

195

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

Ça pourrait très bien être le ministère du Développement durable, comme ça pourrait être le Conseil régional des élus du territoire tout autant.

200

Ça peut être une structure gouvernementale qui en a la responsabilité, comme ça pourrait être une structure régionale qui en prend la responsabilité. Mais là, c'est pas quelque chose que j'ai déterminé.

205

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Oui. Est-ce que vous avez apporté une réflexion à ce sujet-là, parce que vous semblez suggérer plus le milieu des élus que l'État, finalement?

210

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

215 J'ai pas vraiment de préférence. Je vous dirais que si le ministère du Développement durable avait le désir d'entreprendre ce type de travaux, je crois que ce serait là une bonne chose. D'abord parce que c'est un ministère, c'est une structure qui est fort bien organisée, qui dispose d'experts et d'expertise, et qui dispose aussi de moyens pour travailler.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

220 L'autre point que je voulais regarder avec vous, vous parlez, à la page 5, et ça, j'ai trouvé intéressant, et je sais pas si c'est possible de nous faire parvenir ces études, quand vous parlez de la France où vous avez trouvé de l'information où on essayait de faire une gestion qui intégrerait les éléments topographiques et architecturaux à un parc éolien.

225 Est-ce que vous avez plus d'information à ce sujet-là?

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

230 J'ai pas beaucoup plus d'information à ce sujet, mais les études sont disponibles, on pourrait certainement les transmettre à la Commission.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

235 Oui, on apprécierait beaucoup.

Et un autre point, vous parlez finalement du tourisme ici, avec des chiffres qui sont quand même assez importants, j'aimerais savoir si vous avez des données par rapport au tourisme d'hiver, est-ce que ça, ça représente surtout le tourisme d'été?

240 Parce qu'on sait qu'il y a maintenant un tourisme d'hiver qui s'est développé en Gaspésie, est-ce que vous pourriez nous apporter des précisions à ce sujet-là?

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

245 Bien écoutez, sur une fréquentation touristique l'année dernière de huit cent cinquante-six mille (856 000) visiteurs, on considère qu'autour de cinquante-cinq pour cent (55 %) de ces visiteurs viennent durant la forte saison, les mois de juillet-août et une partie de septembre.

250 Donc il y a une bonne partie du tourisme, c'est en croissance en Gaspésie, le tourisme d'hiver, notamment la motoneige mais de plus en plus les touristes grande nature-aventure qui fréquentent le parc de la Gaspésie notamment.



255 Et on voit de plus en plus s'ouvrir des entreprises touristiques, voire même à Percé où il y avait peu ou pas d'hébergement il y a deux (2) ans, alors l'hiver dernier, il y avait une auberge, deux (2) auberges d'ouvertes à Percé.

260 Et on prévoit pour l'an prochain et les années à venir, de plus en plus de services touristiques accessibles l'hiver. Donc les espoirs par rapport à la Gaspésie comme étant une destination quatre (4) saisons, et une forte destination hiver sont tout à fait permis.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

265 Et pour les activités d'hiver, quelles sont-elles principalement, est-ce que c'est la motoneige?

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

270 La motoneige fait partie, je dirais, de l'aventure touristique d'hiver ou de l'expérience touristique d'hiver, mais ce n'est pas là la majeure partie de la retombée économique pour le tourisme d'hiver.

275 C'est bien davantage les parcs nationaux, les randonnées en montagne, le ski extrême ou la planche, le ski de randonnée, avec de fortes activités, comme la grande traversée de la Gaspésie, notamment, qui donne une image très forte de l'aventure de randonnée d'hiver en ski de fond sur le territoire de la Gaspésie.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

280 Parce qu'on a parlé des problèmes de glace qui pouvaient, des morceaux de glace qui pouvaient être projetés; dans plusieurs parcs éoliens, il y a la présence de sentiers de motoneige. Alors je me demandais si vous aviez regardé cet aspect-là.

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

285 On a discuté de cet aspect-là, parce que là, ce qu'on entend et ce qu'on peut vérifier, c'est que par exemple, Hydro-Québec recommande qu'il y ait plus de motoneiges qui passent sous ses lignes de transmission. La question éolienne sera davantage préoccupante.

290 Les clubs de motoneigistes du territoire sont très sensibles à cela et l'Unité régionale de loisir et sport aussi sont très sensibles à ça, bien qu'il n'y a jamais eu, à ce jour, de motoneige blessé par un amoncellement de glace provenant de fil électrique ou d'éolienne.

295 Il reste qu'il semble que cette possibilité-là existe.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Samak.

300 **PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

Oui, merci monsieur Tanguay.

305 Vous dites qu'il faut éviter le déploiement linéaire des éoliennes, peut-être la meilleure façon, ce serait un déploiement en grappe?

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

Oui.

310

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

315 Et vous dites aussi qu'il faut éviter de mettre des éoliennes entre la route 132 et la mer. Alors quand on met ces deux (2) conditions ensemble, ça revient, à toutes fins pratiques, à recommander que le projet n'ait pas lieu.

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

Ce n'est pas là notre intention.

320

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

325 Non, je comprends, j'en conviens. Mais ce serait une implication raisonnable, une conclusion raisonnable, à partir de, si on applique ces recommandations qui sont raisonnables, aussi.

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

330 Ça rend probablement l'installation, l'aménagement de parcs éoliens beaucoup plus complexe. Cependant, il y a là des conditions qui nous apparaissent importantes, fort importantes.

335 C'est vrai que le développement de l'industrie éolienne en Gaspésie va entraîner des retombées à court et moyen termes, peut-être à long terme, là, des perspectives par rapport à cette industrie-là que l'on connaît pas. Le vent est une ressource naturelle, la structure qui tourne l'est moins.

340 Mais en regard de l'industrie touristique, les perspectives sont telles qu'on doit absolument chercher le compromis acceptable entre les deux (2), pour ne pas que la nouvelle industrie qui se présente sur le territoire, qui est l'industrie éolienne, vienne compromettre une industrie historique en pleine croissance. C'est ça qu'on vient vous communiquer.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

345 D'accord.

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

350 Et effectivement, ça pose des problèmes par rapport à l'aménagement puis à l'implantation de parcs éoliens, ça je crois que c'est incontournable.

355 Mais s'il n'y a pas de contrainte à l'implantation de parcs éoliens, je crois qu'à court et moyen termes, l'industrie touristique sera dans le trouble et la région sera dans le trouble à l'égard de cela.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

360 D'accord. Bon, si on accepte, vous dites – si on essaie de voir comment le projet pourrait être modifié pour minimiser les impacts qui vous préoccupent, si on dit, pas d'installation d'éoliennes entre la route et la mer, pour ce qui est de l'autre côté de la route, est-ce qu'il y a des considérations de visibilité, par exemple, des conditions de visibilité qui vous intéressent, genre à partir de quelle distance par exemple de la route, dans l'autre sens.

365 Avez-vous pensé à ça ou...

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

370 Bien écoutez, moi je le traduis pas de cette façon et les réflexions qu'on a faites se traduisent pas de cette façon-là. Mais les réflexions qu'on a faites se traduisent bien davantage de chercher à déterminer des lieux où l'on pourra regrouper les éoliennes sous la forme de grappes, de parcs éoliens, et les concentrer dans un même endroit ou dans quelques endroits, et que ce soit là concentré le plus possible. Pour pas qu'on se retrouve à tous les deux-cinq-huit-dix kilomètres (2 km-5 km-8 km-10 km) devant sept-huit-dix-douze (7-8-10-12) structures et que ce soit comme ça sur l'ensemble du territoire.

375 Vous comprenez que ça deviendrait totalement banalisant, le paysage deviendrait totalement sans intérêt, autant pour nous qui y vivons, là. Pour les touristes, oui, parce qu'ils vont aller voir ailleurs, il y a aussi de beaux paysages ailleurs. Si les nôtres ici ne sont plus intéressants, cette expérience, cette émotion-là que les touristes viennent chercher ici, ils vont aller la chercher ailleurs.

380

Et nous qui vivons sur le territoire de la Gaspésie, qui y vivons aussi, pour une grande proportion de nous, sinon la totalité d'entre nous, en raison de cette beauté-là du territoire, de toute ses facettes et etc. Cette plantation-là de structures éoliennes risque d'entraîner pour nous aussi le désir de quitter.

385

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

Mais en ce qui concerne le potentiel touristique, est-ce que ce serait juste de dire que le contact visuel qui vous concerne le plus, c'est le contact visuel passager à partir de la route ou, à la limite, du côté de la mer. Est-ce que ce serait juste de dire ça?

390

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

Ce serait juste de dire ça. Cependant, si on pousse un peu plus loin la réflexion, j'en faisais à peine référence dans le texte, mais tout le développement de croisière, le fait que la Gaspésie devient de plus en plus une escale pour les croisiéristes internationaux, on les retrouve principalement à Gaspé, on les retrouve à Percé, on les retrouve du côté de la baie des Chaleurs, de plus en plus, cette réalité-là est parmi nous, est à nos portes.

395

400

C'est par dix-douze-quinze (10-12-15) navires de croisière que l'on reçoit actuellement.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

Je vais vous demander si c'est possible, s'il y a des données sur les tendances de ce genre de tourisme depuis quatre (4) ou cinq (5) ou dix (10) ans, pour démontrer effectivement cette croissance, ce serait utile de partager ça avec la Commission, si c'est possible.

405

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

Oui, ça nous fera plaisir, mais vous savez, ce qui nous préoccupe actuellement, c'est pas tant la croissance des dix (10) dernières années que la croissance que l'on prévoit, que l'on est à même de visualiser, parce qu'encore là, c'est un segment de l'industrie touristique qui est en plein développement et sur lequel autant tout le secteur de la pointe de la Gaspésie, que du Rocher Percé, que des Îles-de-la-Madeleine sont présentement sur les marchés internationaux à faire valoir la beauté de ces destinations.

415

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

Si ces données sont disponibles, ce serait apprécié de les recevoir.

420

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

Ça me fera plaisir.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

425

Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

430

Madame MBatika.

**PAR LA COMMISSAIRE MBATIKA:**

435

Vous proposez un déploiement en grappe. Est-ce que c'est à travers le Québec ou en Gaspésie?

Dans les endroits qu'on a déjà identifiés, vous voulez que ce soit fait en grappe ou vous voulez que ce soit en grappe à travers le Québec?

440

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

445

Bien écoutez, d'abord par rapport à la Gaspésie, si on peut s'entendre que ça ne soit qu'un déploiement de parcs seulement sous la forme de grappe et que les lieux déterminés soient choisis de façon telle qu'on est en harmonie avec l'industrie touristique, moi je serai tout à fait comblé.

450

Et si, d'aventure, on veut étendre les plantations d'éoliennes sur le territoire québécois, j'espère qu'ils le feront avec le même type de recherche et d'aplomb, là où ils font des implantations dans les régions touristiques.

455

Mais aussi, je dirais, si on souhaite développer l'énergie éolienne et installer des éoliennes à différents endroits au Québec, ça n'aura que d'avantage que de nous soulager, parce qu'actuellement, on a le sentiment que c'est ici qu'on veut les installer.

460

**PAR LA COMMISSAIRE MBATIKA:**

Est-ce que vous êtes conscient qu'ils tiennent quand même de certaines études pour choisir le site, donc ils ont réalisé que les meilleurs sites étaient ici, et la façon dont ils disposent, c'est en fonction justement des mesures qu'ils ont faites?

465

Donc pour pouvoir regrouper toutes les éoliennes à une seule place, je pense que ce sera pas très efficace, alors je ne sais pas...

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

465

Un ou plusieurs endroits, là, je suis pas déterminant à un point tel de dire qu'il faut qu'il y en ait à un seul lieu, il peut y en avoir à quelques lieux soigneusement choisis.

470

Mais je comprends très bien que les contraintes que j'exprime ici, par rapport aux besoins de l'industrie éolienne de se retrouver, que le pylône et l'hélice soient plantés au meilleur endroit, là où le vent est le plus fort, je comprends que ces impératifs-là sont incontournables.

475

Mais souhaitons qu'ils trouvent le meilleur vent au meilleur endroit pour l'industrie touristique. Parce qu'autrement – et je vous dirais, et les réflexions que je faisais aujourd'hui avec les gens du personnel à l'ATR, on se disait que probablement que l'industrie touristique de la Gaspésie n'avait jamais à ce jour fait face à une telle menace.

**PAR LA COMMISSAIRE MBATIKA:**

480

Merci, d'accord.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

485

À la page 2, quand vous parlez du contexte, vous parlez d'un créneau d'excellence déterminant dans la stratégie de développement régional ACCORD. Est-ce que cette stratégie est disponible?

490

Parce qu'on a eu des documents, la Politique du tourisme du Québec, la nouvelle politique, etc., mais je pense pas qu'on ait déposé ce document. Est-ce que ce serait possible d'avoir une copie?

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

495

Je ne sais pas. J'aurais aimé vous dire oui. La stratégie et le plan d'action sont complétés en ce qui concerne la rédaction, approuvés je dirais d'une façon globale par le Comité régional ACCORD récréotouristique.

500

Il reste quelques étapes d'acceptation de ces stratégies et de ce plan d'action avec le Comité régional ACCORD qui regroupe les quatre (4) créneaux d'excellence, et par la suite, ça doit se traduire, ce plan d'action et cette stratégie, dans une signature Québec région, pour entreprendre le développement des projets.

505

Ça fait que c'est pas un document, il est peut-être disponible, mais c'est pas moi qui peux aujourd'hui en autoriser la diffusion, mais je peux vérifier, par contre.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Oui, s'il vous plaît, on apprécierait.

510 **PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

Ça me fait plaisir.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

515

Et vous donnerez votre réponse à madame Marie-Josée Méthot.

**PAR M. SYLVAIN TANGUAY:**

520

D'accord.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord, merci.

525

Alors merci beaucoup, monsieur Tanguay, de votre intervention. On apprécie.

530

---

**MICHEL ET DORIS MORISSET**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

J'inviterais maintenant monsieur et madame Morisset.

535

Bonsoir madame Morisset, bonsoir monsieur Morisset.

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

540

Bonsoir.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors on vous écoute, quand vous êtes prêts.

545

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

On voulait juste lire un petit document, c'est un peu un résumé, j'avais lu qu'on pouvait lire un petit résumé concernant le projet du parc éolien à Baie-des-Sables.

550

Nous, Michel et Doris Morisset, avons présenté ce mémoire concernant le projet d'installation du parc d'éoliennes afin d'exposer nos préoccupations, nos craintes et même l'effet destructeur permanent sur notre environnement, sur notre qualité de vie.

555

Nous demeurons à Baie-des-Sables depuis juin 2001, et puis je pourrais dire qu'on était venu s'installer ici comme touristes à long terme, mais nous sommes très déçus de la façon dont le promoteur a agi envers nous.

560

Nous ne pouvons pas accepter de réduire à néant toute l'énergie que nous avons investie dans notre projet de nous installer ici. C'est pourquoi nous avons présenté ce document que nous voulons le plus complet et le plus explicite possible.

565

Nous désirons qu'il soit tenu compte de notre situation particulière et espérons qu'il sera possible d'être non seulement entendus mais agréés.

**PAR M. MICHEL MORISSET:**

570

Alors madame la Présidente, monsieur et madame les Commissaires aussi, nous vous remercions, le BAPE, de permettre aux citoyens de pouvoir exprimer leur point de vue, et certainement loin de vouloir m'en comparer, mais si le philosophe Socrate serait ici, il vous remercierait aussi, parce que c'est très important.

575

Et en terminant, si vous permettez, je vous dirais que nous, on est convaincu que les intérêts économiques, ça compte, mais il reste néanmoins que, comme l'intervenant qui nous a précédés a dit qu'il y avait des possibilités de faire des grappes, enfin, pour pouvoir concilier les besoins économiques mais aussi, pour nous, c'est une insulte en ce moment, c'est une insulte pour nous à la création et à notre Créateur quand même de voir le massacre que ça pourrait faire à long terme.

580

Alors merci, madame la Présidente.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

585

Merci. Alors on a lu attentivement votre mémoire, on a regardé aussi tous les documents que vous nous avez soumis attentivement.

Moi, ce que j'aimerais savoir, il semble y avoir eu une progression dans les tentatives de solutions par rapport aux camions qui passent chez vous, je pense qu'il y a un règlement, vous



590 en avez mis une copie je pense, ou c'est dans le mémoire de la ville où il y a un règlement maintenant permettant aux agents de la paix de donner des contraventions.

595 On aimerait savoir, parce que semble-t-il, de par votre mémoire, vous dites que le problème n'est pas réglé, on aimerait savoir, au-delà des contraventions, au-delà d'envoyer une lettre comme un agent de la paix de votre région a fait, aux compagnies qui sont fautives, pour vous, qu'est-ce qui serait une solution, au-delà de tout ce qui a été fait jusqu'à maintenant, qui pourrait vous satisfaire?

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

600 Au mémoire, on a quand même émis quelques solutions. Je sais pas si vous les avez lues.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

605 Oui, je les ai lues, mais il y a des solutions qui sont simples, comme mettre de l'abat-poussière, mais il y en a d'autres qui sont assez élaborées, comme déménager votre maison.

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

610 Oui.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

615 Puis pour nous, c'est difficile de voir, dans une échelle de 1 à 10, où il y a une solution, d'une certaine façon, extrême, à une solution plus simple qui serait de mettre de l'abat-poussière, et puis il y a d'autre chose aussi, comme paver la route, etc.

620 Pour vous, où est-ce que se situerait votre taux finalement de satisfaction, par rapport à ces solutions-là?

Parce qu'il faut être aussi réaliste, je pense. Je pense pas qu'on va déménager votre maison.

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

625 Non, mais je voudrais que les règlements municipaux soient respectés. Je demande pas beaucoup, je voudrais que les règlements municipaux soient respectés et puis que les vitesses routières soient respectées.

630 Le chemin chez nous, c'est une piste de course.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord. Alors c'est très claire, ce que vous demandez.

635

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

Que les règlements soient respectés.

640

Quand même qu'on mettrait, mon mari dit, mettre du macadam ou de l'asphalte, ça réglerait pas le problème que les camions circulent, c'est interdit, et puis ça respecte pas les limites de vitesse, et puis c'est les quatre-roues et c'est tout.

Et puis avec les éoliennes, ça s'améliorera pas, ça je suis convaincue de ça.

645

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Pour vous, est-ce que vous avez pu évaluer le nombre de camions qui passaient devant chez vous par jour? Parce que vous nous avez remis des photos, on apprécie.

650

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

Oui, c'est depuis cinq (5) ans, là.

655

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Est-ce que c'est dix-vingt-trente (10-20-30), il y a de combien de camions par jour qui passent chez vous?

660

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

C'est pas régulier, et puis je les compte pas, et puis je reste pas assis dans la fenêtre à regarder qu'est-ce qui passe non plus. Je sais que je m'assis pas sur la galerie pour les regarder passer.

665

Il peut y avoir des journées qu'il en passe pas, il peut y avoir des journées qu'il en passe pas.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

670

D'accord. Non, parce que vous avez une belle véranda, qu'on a vue, on a fait tout le site encore aujourd'hui, parce que la Commission voulait vérifier certaines choses.

675            Quand vous êtes venus à la période d'information organisée par le BAPE, je pense que  
vous étiez là, c'était le 13 ou 14 avril.

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

680            Ça devait être le 14.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

685            Le 14. Pour vous, à ce moment-là, vous aviez exprimé vos préoccupations, et je pense  
qu'on a, je sais pas, c'est ça que j'essaie de vérifier, le promoteur a fait une nouvelle  
configuration de certaines éoliennes.

              J'aimerais savoir si pour vous, cette nouvelle configuration, qui était dans un des  
documents déposés, est-ce que finalement, ça répond à vos attentes, et sinon, de quelle façon?

690            **PAR Mme DORIS MORISSET:**

              Je sais pas si vous avez, excusez-moi...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

695            Je l'ai ici.

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

700            Ah, mais vous avez pas la photo en main. J'ai une jolie photo, moi, qu'on voit, bien, la  
photo a été prise de la route, elle a pas été prise de la galerie, elle a été prise de la route. Je  
peux vous la montrer, si vous voulez.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

705            Oui, s'il vous plaît.

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

710            Ça a été déposé par le promoteur.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

715            Merci.

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

Alors c'est la vue que nous avons, que nous aurons, pardon. Ça, c'est juste dans cette direction-là.

720

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Et ça, c'est la configuration finale qu'on voit ici?

725

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

C'est la photo que j'ai reçue au début de la semaine, là, c'est la question que j'avais posée le 14, et puis c'est la réponse, là, combien que j'avais d'éoliennes entre chez moi, dans ma vue vers la mer.

730

La photo était avec tous ces documents-là, vous avez la date et puis...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

735

Oui, je reconnais le document, on a reçu ça.

Si on regarde quand même le document qui avait été déposé par le promoteur en mai, il y a eu un changement de localisation de plusieurs éoliennes. La 69, si vous regardez ici, là, la 69 a bougé, elle est beaucoup plus loin maintenant, le 72 un petit peu, la 50 – la 67, et la 50 est bougée complètement.

740

Alors pour vous, cette configuration, si je comprends bien, cette configuration n'est toujours pas satisfaisante, cette nouvelle configuration?

745

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

Pour nous, excusez, c'est inacceptable.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

750

D'accord.

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

755

Je veux dire, on voit plus la mer, là. Regardez, je veux dire, vous voyez plus la mer, là. Ce que vous regardez, c'est les éoliennes, c'est ce que vous allez juste voir.

À chaque fois que vous allez vouloir voir la mer, tout ce que vous allez voir, c'est tourner, tourner, tourner, tourner.

760

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors de ce côté-ci, il y a ces éoliennes-là, il y en a cinq (5).

765

Vous mentionnez dans votre mémoire, aussi, au sujet de six (6) autres qui sont à l'arrière de la maison et qui sont à l'ouest, du côté ouest?

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

770

J'en ai à l'ouest, j'en ai au nord et au nord-est.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord.

775

Et pour les configurations qui ont été changées aussi, parce que les éoliennes ont bougé?

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

780

Moi, je suis pas au courant que les – moi, j'ai le plan que j'ai ici, là, le plan qu'on nous a remis lorsqu'on a visité les lieux. Est-ce que c'est le même que vous avez?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

785

Non, il y a un document qui avait été remis par le promoteur en mai, qui a fait bouger certaines éoliennes par rapport au plan qui vous a été remis quand il y a eu la période d'information en avril.

790

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

Ah là, je sais pas si la photo tient compte de ça, là, je suis pas au courant.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

795

D'accord. Alors je pense que ce serait important pour vous de regarder ce document-là, il est à l'arrière, et de regarder aussi par rapport à votre maison, qu'est-ce qui va être modifié par rapport aux éoliennes que vous nous parlez dans le mémoire.

800 Et puis peut-être nous indiquer si – parce qu'il y en a qui ont bougé, quand même, là. Il faut essayer de voir l'envergure de l'impact.

Vous, vous en avez onze (11), je pense qu'ici, on a cette situation-ci, il faudrait regarder les autres éoliennes que vous avez à l'arrière et du côté ouest.

805

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

Je faisais pas de reproche pour les éoliennes arrière.

810

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est surtout cette problématique-ci.

**PAR M. MICHEL MORISSET:**

815

Nord-nord-est.

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

820

C'est celles qui visent vers la mer.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Nord-nord-est, d'accord.

825

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

Tu sais, c'est pour montrer quand même qu'on chiale, là, mais on chiale pas pour tout.

830

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord.

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

835

On chiale pour ce qui nuit à nous, à notre qualité de vie.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

840

Très bien.

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

Ceux d'en arrière...

845

**PAR M. MICHEL MORISSET:**

On dit notre opinion.

850

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Samak.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

855

Oui, madame et monsieur Morisset, j'aimerais savoir, par rapport à l'angle, la vue sur la mer à partir de chez vous, qu'est-ce qui vous serait satisfaisant; est-ce que vous voulez aucune éolienne dans votre champ de vision vers la mer, et tout ce qui est moins que ça ne serait pas acceptable pour vous?

860

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

Non, je peux pas, parce qu'ils ont accepté d'en reculer une, et puis ils nous ont pas dit qu'il y en avait sept (7). Je peux pas faire confiance, le promoteur, je peux pas faire confiance au promoteur, alors je n'en veux aucune dans cette direction-là.

865

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

Monsieur Morisset, vous voulez ajouter quelque chose?

870

**PAR M. MICHEL MORISSET:**

Non, ça va. En fait, c'est ça le problème, c'est qu'au départ, on nous avait dit qu'il y avait une éolienne et qu'on la changerait d'endroit.

875

On se retrouve évidemment avec sept (7), alors on a l'impression, là, qu'il y a eu quelque chose en quelque part qu'on n'a peut-être pas – il s'est passé quelque chose, disons, et que là, on peut pas faire confiance, on peut pas...

880

Vous avez vu la photo, c'est plus du tout ce qu'on nous avait dit, là.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

885 Hormis la question de confiance, évidemment ça, c'est autre chose, mais pour vous, que ce soit sept (7) ou cinq (5) ou quatre (4) ou trois (3) ou un (1)...

**PAR M. MICHEL MORISSET:**

890 Tout ce qui est nord-nord-est...

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

... tout ce qui est nord-nord-est pour vous est inacceptable.

895 **PAR M. MICHEL MORISSET:**

On demande qu'elles soient relocalisées, parce que ça, c'est une situation, je veux dire, qui va être permanente.

900 **PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

D'accord.

905 Et juste pour comprendre encore le vrai sens de vos propos, pour pouvoir en tenir compte correctement, vous dites, à la page 5, si aucune solution n'est apportée au problème, aucune solution, ça veut dire qu'il y ait aucune éolienne dans la direction nord-nord-est pour vous, vous dites:

910 "Les conséquences pour nous seront l'anéantissement de trente (30) années d'effort en vue d'acquérir une qualité de vie."

Donc la présence des éoliennes dans cette direction, que ce soit une (1) ou quatre (4) ou cinq (5), correspondrait à ce que vous dites...

915 **PAR Mme DORIS MORISSET:**

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

920 ... l'équivalent de l'anéantissement de trente (30) ans de...



**PAR M. MICHEL MORISSET:**

925 Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

930 Donc on doit le comprendre comme ça?

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

Oui.

935 **PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

D'accord, d'accord, merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

940 Merci beaucoup de votre témoignage.

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

945 Là, je vas aller regarder derrière et puis je reviens vous en parler ou je vous écris un petit mot ou j'en parle à madame Méthot?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

950 Vous en parlez à madame Méthot.

**PAR Mme DORIS MORISSET:**

Merci.

955

**PAR M. MICHEL MORISSET:**

Merci, bonjour, madame.

960

---

965

**NATHALIE LANDREVILLE**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

970 J'inviterais maintenant madame Nathalie Landreville.

Bonsoir madame Landreville.

**PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

975 Bonsoir. Nathalie Landreville, je ne représente aucun organisme. Donc je vais lire mon mémoire qui est sous forme de lettre d'opinion; comme c'est court, je vais le lire entièrement, c'est assez court.

980 **LECTURE DU MÉMOIRE**

**FIN DE LA LECTURE, page 3, au tiers du premier paragraphe, (... Saint-Léandre)**

985 Bon, cette liste est probablement incomplète, mais pour faire cette liste, j'ai contacté les municipalités puisque aucune instance ne pouvait dans le fond m'informer de l'ensemble de ces municipalités, comme il y a aucune instance qui chevauche tout ça. Ça en est un problème, là.

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 3, au tiers du premier paragraphe, (Donc que se...)**

990 **FIN DE LA LECTURE, fin du mémoire.**

Voilà!

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

995 Alors merci, madame Landreville.

1000 J'aimerais savoir, quand vous parlez à la page 3 des différentes municipalités ou MRC qui veulent faire des projets, bon, vous avez dit que vous avez fait une petite enquête...

**PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

Oui, tout simplement, oui.

1005 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Parce qu'il y a beaucoup de ces municipalités-là qui font pas partie de l'appel d'offres de mille mégawatts (1000 MW).

**PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

1010

Oui, oui, tout à fait, parce que la liste qui est dans l'appel d'offres, ça je l'ai, là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1015

Et est-ce qu'on vous a précisé quelles sortes de projets on voulait faire, est-ce que c'est des coopératives, est-ce que c'est avec Hydro-Québec Production?

**PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

1020

Non. Bien, il y a des municipalités qui sont en étude de vent, il y a des municipalités où c'est simplement des promoteurs qui arpentent les terrains. Donc c'est des amorces de projets, là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1025

Et on vous a pas précisé quel promoteur arpentait les terrains?

**PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

1030

Ah, j'ai pas posé – moi, la question que je posais, c'est: êtes-vous en démarche. Je suis pas allée plus loin que ça, là, de par...

Non, c'était vraiment, pour avoir une liste, dans le fond, c'était pour moi, me permettre de voir jusqu'à quel point, est-ce que par exemple toute la crête dont monsieur Chaumel parlait hier, est-ce que toute cette crête-là pourrait être occupée par des éoliennes, là.

1035

Moi, ça me dit que peut-être que oui, quand je vois ça, là.

Mais moi, je trouve que ce serait bien qu'on puisse, tu sais, on puisse en discuter avant que ça se passe, là. Qu'on puisse dire, on pourrait avoir ça, est-ce qu'on veut vraiment ça. Tu sais, pourquoi attendre que ce soit déjà fait et puis qu'on dise, ah bien là!

1040

Donc c'était ça l'idée, là. Il faut avoir ces données-là, pour avoir une idée d'ensemble.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1045

Je suis d'accord avec vous. Même, je suis étonnée de voir certains endroits qui sont intéressés. C'est pour ça que je voulais voir un petit peu plus qu'est-ce que vous aviez fait comme enquête.

1050

**PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

J'ai parlé à des préfets, là.

1055 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Au niveau d'une politique cadre, on en a parlé beaucoup, comment vous voyez la consultation, comment elle devrait être faite, seulement pour la Gaspésie, pour le Québec, à quel niveau?

1060

**PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

Bien moi, je trouve ça très important, en tout cas au niveau régional, là, ça c'est sûr.

1065

Au niveau du Québec, bien, au niveau du Québec, moi, la première question – bien moi, pour moi, l'exercice a pas été fait, pour moi, c'est pas clair pour moi, le fondement du projet de l'éolien, est-ce qu'on a besoin de cette énergie-là, pourquoi tout ça. Peut-être que l'exercice a été fait mais pour moi, c'était pas clair.

1070

Donc pour moi, elle va servir à quoi, cette énergie-là, pour moi, c'est pas clair. Je sais que la Politique énergétique va sortir bientôt, donc pour moi, première étape, ce serait d'étudier, oui, on parle de ça et puis après on voit si on a besoin d'éolien. Comment ça se fait que ça va sortir et puis on est déjà dans le projet de l'éolien.

1075

Bon ça, c'est la première chose, à l'échelle du Québec, ce serait ça, ce serait cette question-là, sur notre énergie au Québec. Et puis pour l'éolien, bien là, moi je vois ça de façon régionale, oui.

1080

Une consultation du BAPE, ça, je m'y connais peu en consultation, mais pour moi, ce qui serait important dans ce type de consultation là, c'est que – comme là, depuis hier, moi j'entends plein de gens qui ont plein de connaissances, là, et qui ont plein d'expertise, finalement, qui ont pas été utilisés dans le projet par exemple de Baie-des-Sables.

1085

Donc ce serait une consultation aussi en même temps qui nous permettrait de nous-mêmes les voir, nos ressources qu'on a ici, là, et les utiliser dans nos projets, plutôt qu'ils arrivent après juste pour être consultés. Donc c'est dans ce sens-là, moi.

1090

Donc je sais pas si c'est les audiences du BAPE qui seraient nécessaires pour cet exercice-là, mais qu'on puisse mettre toutes nos connaissances ensemble, en discuter, et puis que là, ça devienne un vrai projet régional, là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Oui, il y a différentes façons de faire de la consultation.

1095

Vous parlez que tout ce qui a été fait, finalement dans l'étude d'impact, c'est un sondage, et au-delà de ce qui est couvert, je pense que c'est dans la page 2 que vous parlez de ça.

1100

Qu'est-ce que vous auriez aimé voir qu'on couvre, finalement, quels sont les aspects pour vous, il y a le paysage, oui, mais est-ce qu'il y a d'autres aspects que vous considérez qui auraient dû être couverts?

**PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

1105

Pour l'aspect du développement touristique?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Oui.

1110

**PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

1115

Bien, le sondage, c'est que moi, quand je suis venue en mai, là, bien moi, j'ai posé une question sur le tourisme et le paysage, et puis on m'a répondu qu'on allait faire un sondage. Moi, ça m'a un peu étonnée, là. C'est plus important que ça, pour moi, l'industrie touristique.

1120

Là j'ai entendu plein d'experts aujourd'hui – bien aujourd'hui! – ce soir, on a entendu quelqu'un qui parlait, qui sait comment étudier le paysage. Donc il faudrait, c'est l'étude qu'il faudrait qu'on fasse, là et selon moi, on la fait un peu après, là. Mais il faut qu'on utilise toutes ces choses-là.

1125

Oui, étude. On entend, là, différentes sortes de parcs égalent différents résultats pour les touristes, donc je pense qu'on commence à avoir des données, là, on commence à en avoir des choses importantes, là, qui sont utiles, là, dont il faut tenir compte, là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Samak.

1130

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

Oui, merci madame Landreville pour la présentation.

1135 Le couple Gaspésie-éoliennes, il y a des discussions, le rapport entre le développement de l'énergie éolienne en Gaspésie, c'est un sujet qui est fréquent ou qu'on fréquente depuis quelques années, alors c'est pas nouveau.

1140 Les appréhensions profondes qu'on sent auprès de certains citoyens de la région, comme vous, est-ce qu'elles étaient exprimées avant, il y a un (1) an, deux (2) ans, trois (3) ans, quatre (4) ans, depuis qu'on parle de l'éolien comme étant une option que le gouvernement dit structurante pour la région?

1145 Avez-vous fait sentir vos appréhensions par rapport à ça, auprès des élus, le conseil municipal? Parce que c'est pas nouveau.

**PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

1150 Bien, c'est pas nouveau. Moi, je suis pas spécialiste, donc pour moi, c'est nouveau depuis le retournement contre le Suroît, là.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

Ah, d'accord.

1155 **PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

1160 Pour moi donc, c'est là qu'on a commencé à en entendre parler. Moi, quelqu'un qui est pas spécialiste, c'est là que j'ai commencé à en entendre parler, donc c'est à l'automne, ça, il y a pas si longtemps, là.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

Les autres projets avant, Cap-Chat, etc.?

1165 **PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

1170 Bien à ce moment-là, on parlait pas de développement à grande échelle dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Donc moi, ça m'intriguait mais pas autant que maintenant, là, quand même.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

1175 Vous dites à la fin que, vous semblez dire que l'économie d'énergie doit être suffisante pour gérer nos besoins sans nécessairement avoir des ajouts supplémentaires en termes de capacité. Et ça s'applique pas seulement à des choses comme le Suroît, capacité thermique, mais vous voulez aussi l'appliquer à l'énergie éolienne.

1180 Les projections qu'on a, par rapport aux besoins du Québec, pour les quinze-vingt (15-20) ans, trente (30) ans à venir, et ça va probablement être confirmé dans la stratégie en matière d'énergie, on prévoit une augmentation de la demande, même en tenant compte de certains potentiels d'économie d'énergie raisonnables qu'on peut mettre.

Mais il semble incontournable qu'il va y avoir besoin d'ajouter une capacité supplémentaire, en termes de production électrique.

1185 Et si on accepte le principe, il y a un consensus, tout le monde, surtout les environnementalistes, les organisations écologistes, etc., et la population en général, il y a un préjugé favorable en faveur de l'énergie éolienne, parce que c'est renouvelable, etc., à moindre impact.

1190 Vous partagez pas cette vision?

**PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

1195 Énergie verte, énergie éolienne...

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

Vous avez parlé d'une modernité verte en termes un peu...

1200 **PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

Oui, c'est un peu ironique, là.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

1205 Non, mais je comprends aussi que ça peut se défendre.

Alors j'aimerais vous entendre un peu sur ça.

1210 **PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

1215 Ah bien non, c'est sûr que si on gratte pas trop, tout a l'air beau, là. Mais moi aussi, au début, j'ai cru, mais là, la façon – moi, c'est dès le départ, les ententes secrètes, pour moi, j'ai associé ça, je sais pas, les promoteurs qui arpentent les terrains, qui font des ententes avec les propriétaires, qu'est-ce qui se passe, là!

Pour moi, c'est une belle énergie verte mais dans un cadre tout à fait, qui est pas du développement durable, ça fait que pour moi, je peux pas être d'accord avec un projet comme ça, là.

1220 **PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

Si le projet était un projet promu et développé et réalisé par Hydro-Québec ou par une autorité publique, est-ce qu'il vous serait plus acceptable? Est-ce que le caractère privé du projet y est pour quelque chose aussi, pour vous?

1225 **PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

1230 Bien, le caractère privé. En tout cas, peut-être ce qui me déplaît le plus, bien, c'est que le fait que ce soit – comme genre, on entend hier le maire de Baie-des-Sables nous dire qu'il est mis devant les faits accomplis, c'est inacceptable. C'est cet aspect-là.

Peu importe qui fait le projet, c'est la façon.

1235 **PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

Donc vous auriez aimé, comme l'a dit monsieur le maire, que ça aurait été préférable d'avoir une consultation large avant l'appel d'offres, etc., etc.

1240 **PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

Oui, bien oui.

1245 **PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

Et avant les ententes bilatérales entre le promoteur du projet et les citoyens. Ça aurait été préférable d'avoir cette consultation avant et non pas après.

1250 **PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

Bien oui, tout à fait, tout à fait, tout à fait.

1255 **PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

D'accord, je vois. D'accord, merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci beaucoup, madame Landreville, de votre participation.

1260 **PAR Mme NATHALIE LANDREVILLE:**

Merci.



**ASSOCIATION DES BÂTISSEURS DE VENT**

1265 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors j'inviterais maintenant monsieur Georges Pelletier, qui est représentant de l'Association des bâtisseurs de vent.

1270 Bonsoir monsieur Pelletier.

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

Bonsoir madame. Est-ce que vous avez lu le mémoire ou vous voulez...

1275

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Nous avons lu votre mémoire.

1280 **PAR M. GEORGES PELLETIER:**

OK. En fait, comme vous voyez, c'est une association sans but lucratif qui représente des travailleurs et des entreprises de la région qui veulent offrir leurs services pour les projets de l'ensemble du mille mégawatts (1000 MW).

1285

Je sais pas si vous voulez que je vous le lise ou si on va s'en tenir à ça?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1290 Bien, je pense que ce serait intéressant pour les gens de la salle, parce que nous, nous l'avons lu et reçu, mais les mémoires sont déposés uniquement après que la personne a présenté son mémoire. Alors il y a personne qui a entendu votre argumentation.

1295

Vous pouvez le lire ou vous pouvez le résumer, mais quand même donner assez de détails.

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

1300

OK. Bon bien, l'association a été fondée en 2004, compte tenu du projet d'Hydro-Québec qui avait été annoncé, alors pour nous, pour nos entrepreneurs et nos travailleurs, ça représentait une opportunité excellente, et puis plusieurs membres avaient déjà travaillé sur l'installation de projets, de Cap-Chat, Matane et Murdochville.

1305

Alors nous, ce projet-là, pour l'industrie de la construction de la Gaspésie, ça représentait un élément très important.

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 4, point II.**

**FIN DE LA LECTURE, fin de la page 5.**

1310 On est aussi soucieux de l'environnement. Alors comme vous avez pu le voir dans notre mémoire, on a donné des choses concernant le bruit, concernant les poussières; on a même fait de la recherche, quels seraient les meilleurs abat-poussière à utiliser. Alors si la Présidente veut avoir les caractéristiques de ces produits-là, on les a, on peut vous les donner.

1315 **LECTURE DU MÉMOIRE, page 7, deuxième paragraphe, (En ce qui concerne...)**

**FIN DE LA LECTURE, page 7, fin du deuxième paragraphe, (... sous étude)**

1320 Et puis comme vous avez pu le voir, madame la Présidente, dans les photos qu'on vous a présentées, on touche surtout – le projet de Baie-des-Sables est surtout un projet près de l'agriculture, c'est pour ça qu'on vous a mis des photos qui montraient des projets qui avaient été installés dans des pays connus, comme la Suisse, l'Allemagne, la France et le Danemark.

1325 Alors nous, c'est sûr qu'on est très favorable à la construction des éoliennes en Gaspésie.

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 8, deuxième paragraphe, (Enfin, en ce qui concerne...)**

**FIN DE LA LECTURE, page 10, fin du mémoire.**

1330 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci, monsieur Pelletier.

1335 J'aimerais d'abord vérifier avec vous, quand vous parlez que vous avez soixante-quinze (75) membres, qui comprend des entreprises et des professionnels de différentes disciplines, est-ce que Cartier énergie est membre de votre association?

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

1340 Non. Cartier énergie et Northland Power, pour le projet de Saint-Ulric, en font pas partie, comme 3Ci de Murdochville n'en fait pas partie non plus.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1345 Parce que ce qu'on s'est demandé, c'est que vous proposez des équipements qui semblent finalement minimiser les impacts, et puis on se demandait si vous aviez rencontré Cartier ou d'autres compagnies qui vont établir ici des parcs d'éoliennes et vous leur avez parlé de ces équipements-là.

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

1350

Oui. Effectivement, madame, ce qu'on fait, c'est que nous, on essaie de préparer nos entreprises à se présenter devant ces entreprises-là pour pouvoir offrir leurs services.

1355

Parce que vous savez, on a beaucoup de petites entreprises en Gaspésie, si on se regroupe ensemble, on a tellement d'équipements qu'on peut construire un parc l'équivalent de cinq (5) fois ce parc-là dans un an. Alors c'est ça.

1360

C'est pour ça, on a de l'expérience, on essaie d'aider à ce que les projets deviennent un succès pour les promoteurs. Parce que souvent, on nous associe, les entrepreneurs et les travailleurs gaspésiens, au projet de la Gaspésia. Alors nous, on veut défendre notre cause, on dit non, on n'est pas responsable de ça, on veut prouver qu'on est capable de bien faire, alors c'est pour ça qu'on suggère des choses.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1365

Je pense que monsieur Samak a d'autres questions à vous poser à ce sujet-là.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

1370

Justement, vous parlez par exemple des grues qui pourraient réduire l'impact en termes de déboisement pour l'installation. Est-ce que vous avez rentré en contact avec Cartier énergie pour pouvoir offrir ces services à eux?

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

1375

Oui, on leur a offert ces services-là, ils vont les analyser, ils vont nous revenir là-dessus.

1380

Ils sont ouverts, ils ont été très ouverts à nos positions. Alors c'est à nous à faire nos devoirs en leur présentant nos méthodes de travail. Ils vont les analyser et ils vont les modeler ou ensemble, on peut les modeler selon le besoin.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

1385

Et ces grues et le système de remorque, par exemple, qui sont d'une largeur réduite, qui pourraient fonctionner bien avec des routes comme les routes dans la région, tous ces équipements sont déjà testés et validés par l'usage ailleurs, dans des projets semblables?

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

1390 C'est surtout en Europe qu'ils sont plus utilisés et validés, OK. Alors nous – c'est parce qu'on a des sociétés, monsieur Samak, ici, dans la région, qui savent faire des choses. On a quelqu'un qui fabrique des remorques.

1395 Alors étant donné que le projet va durer sept (7) ans, et puis peut-être que dans l'autre mille mégawatts (1000 MW) qui va être annoncé, peut-être qu'on participera aussi, la Gaspésie participera, on dit, bon bien à ce moment-là, ça vaut la peine d'investir, d'offrir un développement, nos idées.

1400 Parce qu'on est très familier avec la nature, avec les montagnes, avec les courbes et les côtes. Alors nous, on pense qu'on peut développer une remorque, on est à le faire maintenant, qu'on va leur proposer, qu'ils vont étudier pour voir si ça convient à leurs besoins.

1405 Parce que vous savez que les projets vont se dérouler durant la période estivale. Alors moins que les remorques vont être encombrantes dans les routes, mieux ça va être pour tout le monde.

Et puis c'est pour ça qu'on parle avec le ministère des Transports, la Sûreté du Québec et tout le monde, pour avoir leur opinion, pour pouvoir offrir le meilleur produit possible.

1410 Parce que dans le fond, nous avons confiance que les promoteurs vont nous favoriser dans la mesure où on va être très compétitif et très ingénieux aussi, parce que ce sont tous des ingénieurs eux autres aussi, là.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

1415 Et des méthodes pour l'installation des pales, par exemple, vous parlez de l'installation des pales, pale par pale plutôt qu'à l'horizontale, pour réduire l'impact sur le terrain de déboisement, ça aussi ce sont des techniques, vos membres ont de l'expérience avec ce genre de...

1420

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

Exactement, oui. Qui ont été installées en hiver, dans des périodes très très froides.

1425 C'est parce que le vent dans les montagnes a un comportement différent que dans les plaines de la Californie, pas de la Californie mais du Texas ou ces régions-là. Alors ici, les vents, quand ils prennent, ils arrivent très rapidement.

1430 Alors nous, on a l'expérience un peu de la pêche, parce qu'on est du monde qui sort de l'industrie forestière, des mines et de la pêche, alors c'est pour ça que l'expérience a été concluante.

1435 Tout dépendant du manufacturier, et là, c'est standard aussi, mais avec le temps, ils vont peut-être s'adapter.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

1440 Et vous pensez pouvoir offrir ces services au promoteur, de telle sorte que l'impact de la mise en route du projet, en termes de déboisement et utilisation des routes, etc., soit amoindri?

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

Oui, effectivement. On va leur offrir en fonction de ça.

1445 Parce que vous savez, quand on dit dans notre rapport qu'on aimerait que les ministères envoient des gens en Europe, par expérience dans le secteur des pêches, monsieur Samak, on a connu un gros développement dans l'industrie de la pêche, au début des années quatre-vingt. Notre problème qu'on a eu, c'est que nos fonctionnaires n'avaient pas le droit d'aller à l'extérieur du pays pour aller visiter et nous ramener les nouvelles technologies et les façons de faire là-bas. 1450 Ça, ça nous a causé – ça nous a coûté très cher. Il a fallu tout faire nous-mêmes.

1455 Alors qu'on dit qu'étant donné que dans notre province, il va s'installer beaucoup d'équipements éoliens, il va y avoir beaucoup de travaux, on dit que nos fonctionnaires auraient le droit d'être bien informés pour pouvoir offrir leur collaboration aux promoteurs, aux constructeurs et aussi au BAPE. Pour nous, on considère que c'est un point très important.

**PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

D'accord, merci, monsieur.

1460

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1465 Vous dites que vous êtes en train de développer certaines choses, l'horizon de temps, est-ce qu'il est réaliste pour les projets qui doivent être terminés en 2006?

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

1470 Certainement, madame, parce que notre programme sur les "trailers" pour transporter les pales, nos plans préliminaires vont être prêts le 15 de juillet. C'est l'ordre qu'on a donné à nos ingénieurs et aux fabricants, de nous sortir quelque chose qu'on puisse leur soumettre le plus tôt possible.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1475 Et ces équipements-là sont aussi sécuritaires que les autres équipements qu'on a l'habitude de travailler sur les chantiers?

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

1480 Certainement. Ils vont être construits selon les normes de tout, le Canadian Standard Association, toutes les normes du ministère des Transports, tous ces gens-là sont consultés.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1485 Quand vous parliez, juste à l'instant, des fonctionnaires que vous aimeriez voir visiter des sites en Europe, est-ce que vous avez en tête certains organismes du gouvernement, certains ministères en particulier?

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

1490 C'est parce que j'ai assisté à une séance, il y a pas tellement longtemps, ici, et puis il y avait un représentant du ministère de l'Agriculture, et puis je trouvais qu'il manquait beaucoup d'informations. Alors si ce monsieur-là, on lui avait donné, c'est un fonctionnaire régional, étant donné que l'éolien se développe dans notre région, si ce monsieur-là avait été en mission en Europe, visiter la Suisse où c'est qu'il y a des projets éoliens, en Allemagne, en France, qui  
1495 apparaissent sur les photos qu'on vous a remis, alors le monsieur, il aurait été beaucoup plus à l'aise de répondre à la Commission et à l'assistance.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1500 D'accord, on comprend.

Vous semblez assister, parce que vous êtes un organisme, finalement, qui fait un cheminement avec des compagnies qui sont spécialisées, vous, si je comprends bien, vous n'êtes pas une compagnie, vous êtes un organisme qui assiste les compagnies?

1505

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

C'est une association d'entreprises, c'est une association sans but lucratif.

1510

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord.

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

1515

Alors c'est la porte d'entrée, si vous voulez, pour les promoteurs, de l'inventaire qu'on a en région, des connaissances, des équipements et de tout ce que c'est qu'on va pouvoir offrir aux promoteurs.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1520

Au-delà de ça, est-ce que vous donnez de l'assistance aussi au niveau de la préparation d'appel d'offres? Parce qu'on a été informé que probablement les appels d'offres pour les travaux se feraient sur invitation, alors est-ce que vous êtes d'accord avec ça?

1525

Et est-ce que vous considérez que vous, vous pouvez aider les gens, si vous voulez, à remporter les gros prix, ou si vous considérez que ça devrait être fait d'une autre façon?

1530

Parce que comme par exemple à Anse-à-Valleau, Baie-des-Sables, il y a des compagnies qui sont assez solides pour soumissionner.

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

1535

Effectivement, c'est que tout ça paraît bien gros, mais ça peut être réduit un peu. Si on regarde au niveau des chemins, ils vont faire environ vingt-cinq-vingt-six kilomètres (25 km-26 km) de chemins, alors ça représente des montants que nos entrepreneurs sont capables de garantir au niveau financier. Il y a plusieurs choses.

1540

Mais peu importe la façon que ça va se faire, nous autres, on est flexible. On veut offrir nos services aux gens qui vont venir. Si les promoteurs décident de venir avec un monstre, une grosse compagnie, alors on devra aller vers cette compagnie-là pour offrir les services de nos gens, et qu'on est sûr qu'ils vont les accueillir.

1545

Mais on veut préparer nos gens à aller vers ces gens-là. Parce que c'est pas souvent qu'il nous arrive un gros projet comme ça.

1550

Parce que vous savez, madame la Présidente, on a quand même des opérations forestières assez importantes, alors on a beaucoup de jeunes entrepreneurs, là-dedans, qui ont des équipements qu'ils possèdent, qui ont coûté plusieurs millions de dollars.

1555

Mais on n'est pas – il faut s'organiser pour bien présenter notre produit aux entrepreneurs ou aux promoteurs; pour nous, c'est très important.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1560 En fait, je vous demandais ça parce qu'il y a eu des préoccupations exprimées qu'il y ait une garantie de contenu local, mais je pense que dans l'appel d'offres, il y avait une obligation de contenu régional.

1565 Mais si on regarde ce qui est disponible, on a plus l'impression que c'est des gens de Gaspé qui vont faire les projets, alors si on veut s'assurer qu'il y a des gens de Baie-des-Sables aussi, c'est ça que je voulais vous entendre parler, comment vous, vous comptez finalement procéder?

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

1570 Bien, il y a des gens de Baie-des-Sables qui vont pouvoir travailler dans le projet de Baie-des-Sables, on peut y aller par forme – on commence à Baie-des-Sables, ce qu'on manque, on s'en va tranquillement autour pour aller le chercher. Parce que même les gens de Baie-des-Sables sont entrepreneurs, ont des relations avec d'autres entrepreneurs dans un rayon pas tellement éloigné.

1575 Mais même nous, on va prendre les gens de Baie-des-Sables qui sont spécialisés dans certaines disciplines, et puis on va les amener ailleurs. Comme par exemple, il y en a qui possèdent des équipements au niveau du déboisement spécialisé, à Baie-des-Sables, et il y en a pas à Sainte-Anne-des-Monts, par exemple, il y en a pas à Gaspé, ou du moins, il y en a pas assez.

1580 Alors c'est qu'on aille offrir toute la brochette aux promoteurs des équipements, faire un inventaire de tout ce qu'on a, pour que les gens puissent entre eux autres s'entraider. Alors si un entrepreneur de Baie-des-Sables manque d'équipement, on préfère qu'il vienne chercher de l'équipement à l'intérieur du noyau que qu'il le fasse venir de chez Hewitt à Montréal.

1585 Parce que les projets, ils durent seulement qu'un an; alors il faut pas que les gens s'embarquent dans des endettements à plus finir et acheter des équipements sur lesquels ils vont rester avec après.

1590

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord, merci.

1595 Alors merci beaucoup pour votre intervention, monsieur Pelletier, on apprécie.

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

Merci madame.



1600

**MOT DE LA FIN**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

J'aimerais vous faire part de certaines informations.

1605

Les inventaires pour les deux (2) projets de Baie-des-Sables et de l'Anse-à-Valleau sur les rapaces qui devaient être faits au printemps 2005 seront déposés au cours de la présente semaine. En fait, ils devraient probablement avoir été reçus au BAPE, donc aux bureaux de Québec, donc ils seront rendus publics d'ici quelques jours.

1610

Quant au projet de l'Anse-à-Valleau, l'inventaire des cours d'eau et de la faune ichthyenne est prévu pour la mi-juillet. Alors les gens qui sont intéressés à cette information-là, voilà les dernières données.

1615

Alors monsieur Pelletier était notre dernier intervenant, cette intervention termine la deuxième série des séances de l'audience publique sur le projet d'un parc éolien à Baie-des-Sables.

1620

Alors permettez-moi de vous faire part de certaines informations utiles pour la suite des choses.

1625

Premièrement, je vous rappelle que l'ensemble du dossier reste disponible jusqu'à la fin du mandat pour consultation dans les centres de consultation, c'est-à-dire à la municipalité de Baie-des-Sables, aux bureaux du BAPE à Québec et à l'Université du Québec à Montréal, et dans le site internet du BAPE.

1630

Ce dossier comprend tous les documents produits par le promoteur, les documents déposés en première partie et ceux déposés suite à des demandes de la Commission, ainsi que les transcriptions de la première partie.

1635

Éventuellement, d'ici une semaine environ, tous les mémoires et transcriptions de la deuxième partie y seront également déposés.

Deuxièmement, d'ici le 30 juin, la Commission pourra accepter de recevoir toute autre information additionnelle et pertinente au dossier, dont les documents qu'on a demandé le dépôt. Alors comme je mentionnais tout à l'heure, il y a des demandes qui sont à recevoir très bientôt, et le cas échéant, quand nous recevrons cette information-là, elle sera déposée également dans les centres de consultation.

1640

Cependant, afin de conserver le caractère public de l'audience et les principes sur lesquels elle se base, la Commission se réserve le droit de refuser toute information qu'elle juge discutable, de même que toute information qui tendrait à soutenir une argumentation. Le principe

1645 de l'audience publique veut que le dernier mot appartienne au public et ce, en public. Il n'est pas question alors pour la Commission d'accepter des informations qui viennent réfuter les opinions émises au cours de cette deuxième partie.

1650 Alors il me reste donc à remercier ceux et celles qui ont contribué à la bonne marche de cette deuxième partie. Bien sûr, les premiers et ceux qui sont très importants dans ces consultations du BAPE, ce sont ceux qui, individus ou représentants d'organismes, ont présenté ou exprimé leur opinion sur le projet.

1655 Je remercie tous les gens de l'équipe du BAPE qui avec diligence se sont occupés du secrétariat, des inscriptions, des communications, de l'analyse, de la documentation et toute la paperasse qui entoure une audience publique et qui ont également répondu aux besoins des citoyens et de la Commission.

J'aimerais également souligner le travail discret mais très efficace de l'équipe technique qui s'occupe de la logistique et de la sonorisation ainsi que le travail à venir de la sténotypiste.

1660 Comme je l'ai déjà mentionné, la Commission doit déposer son rapport au plus tard le 16 septembre prochain. Le ministre dispose, selon la loi, de soixante (60) jours pour le rendre public, il le fait par l'entremise du BAPE en général un mois après sa réception.

1665 Une fois le rapport rendu public, des copies seront envoyées aux centres de consultation et tous les rapports du BAPE sont également disponibles dans le site internet.

1670 D'ici là, la Commission poursuivra sa tâche d'analyse et de synthèse des renseignements obtenus au cours des deux (2) parties de cette audience, et soyez assurés que la Commission fera tout son possible pour refléter avec fidélité la diversité des contributions apportées.

Je déclare donc la deuxième partie de l'audience close et je vous souhaite une bonne fin de soirée. Merci à tous de votre participation et de votre attention.

1675

Je, soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement mécanique.

1680

FLORENCE BÉLIVEAU,  
Sténotypiste officielle.